

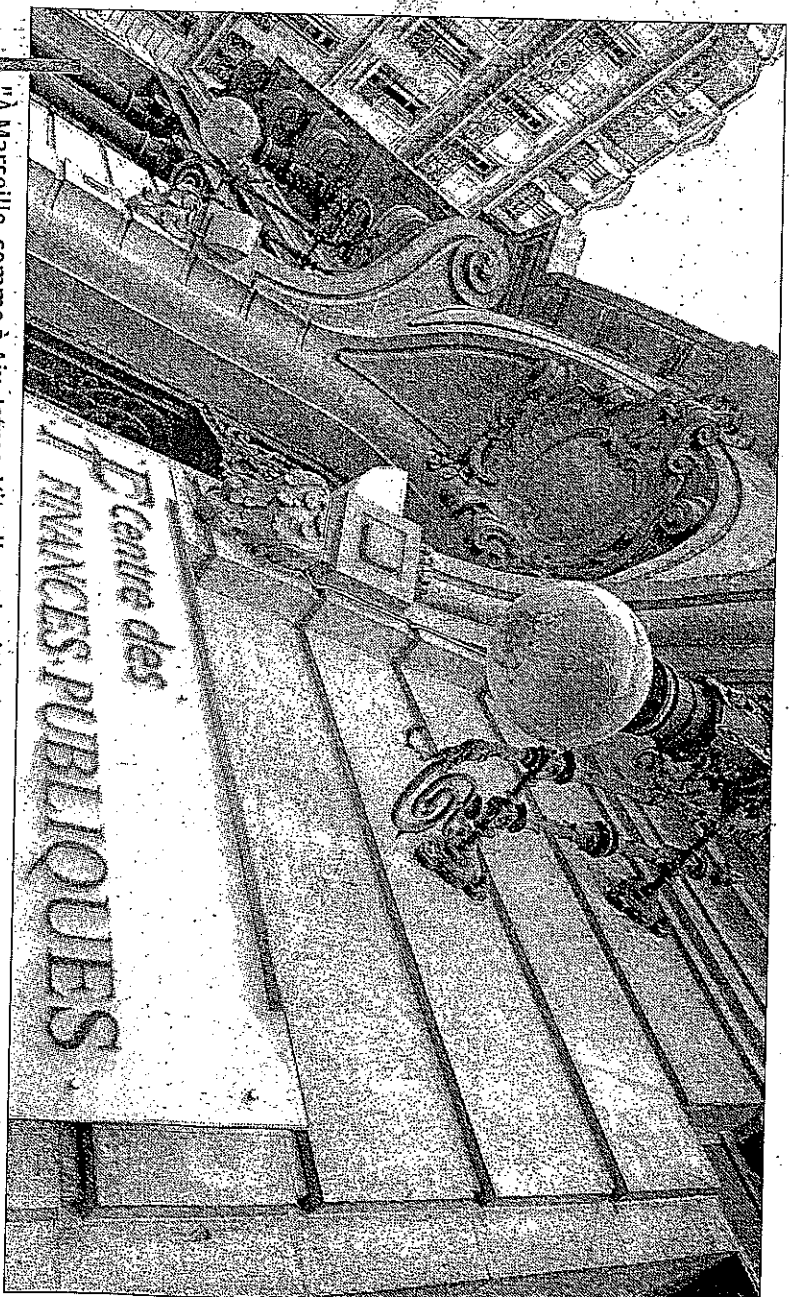
La CGT-Finances publiques 13 a déposé un droit d'alerte

Le syndicat s'inquiète des conditions de travail des agents d'accueil

Ils sont en première ligne. Face à eux, des milliers d'usagers souvent inquiets, parfois excédés par des temps d'attente interminable. Derrière eux, "une administration qui ne veut pas reconnaître qu'il y a un problème", souligne Philippe Laget, cosécétaire CGT Finances publiques 13. "On a l'impression de faire des entretiens courts, mais on n'est pas là que pour expliquer la loi. On a parfois affaire à des personnes en détresse, des femmes isolées. Ce n'est pas simple de bloquer le compte d'une personne qui n'a pas assez d'argent pour finir le mois, alors

"L'enjeu ? C'est qu'il n'y ait pas de drame au travail."

LA CGT



"À Marseille, comme à Aix, Istres, Vitrolles... la situation est dangereuse", dénonce la CGT. / PHOTO ARCHIVES

on écoute leur problème... Au final, on se fait engueuler par la hiérarchie et par les contrainables", raconte un agent de Sadi-Carnot, un des quatre centres de Marseille avec Saint-Barnabé, Prado et Borde.

Les agents des services accueil impôts des particuliers sont arrivés à saturation. Le 2 décembre, le syndicat a déposé un droit d'alerte. "Le danger est constitué par un flux de contrainables très important et une situation de sous-effectif extrêmement préoccupante", lit-on dans ce document qui pointe, entre autres choses, "un niveau inquiétant de plaintes, d'insatisfactions et de mal-être des agents sur leur situation de travail, un trouble psychologique important sur la santé mentale des

agents, une anormale dégradation de l'état de santé de certains agents liée à leur situation de travail".

Pour les agents, la coupe est pleine et les témoignages sont inquiétants. "Un collègue m'a dit: Je ne me reconnais plus, je parle mal aux gens. L'accumulation fait qu'il a développé une agressivité", s'inquiète un employé de Sadi-Carnot. Notamment pendant la phase marathonne entre septembre et fin décembre. Il y a une file d'attente qui court sur le trottoir. Même discours du côté de Prado: "J'ai envoyé sur les roses un usager l'autre jour, comme je m'en suis voulu, ce n'est pas moi ça! Mais on traaille à la chaîne, comme à l'usine... J'ai demandé ma mutation." On a discuté avec Pôle en-

ploi, la Sécu, les infirmières et ils vivent la même chose. Sauf que nous, dans la tête de certains usagers, on leur prend leur argent...", reprend le syndicaliste.

Pour pallier la "baisse des effectifs" dénoncée par les syndicats, une équipe d'une cinquantaine d'agents se déploie sur le territoire pour renforcer les services qui en ont besoin, depuis deux ans. "J'ai fait à l'accueil du 8h30-13h15 non-stop. Quand j'étais seul, certains avaient des petits mots de soutien. C'est la période où j'ai craqué... On culpabilise d'aller faire pipi, parce qu'en passant devant les gens qui attendent depuis des heures, on entend: ben voilà, c'est des fonctionnaires, ils font une pause", raconte un agent de renfort.

"On a peur d'un accident ou d'un incident. Beaucoup de collègues sont sous antidépresseurs", enchaîne Frédéric Lantier de la CGT. "La souffrance est réelle, ce n'est pas une figure de style", conclut Philippe Laget. Depuis le dépôt du droit d'alerte de la CGT-Finances publiques 13, trois autres départements auraient suivi l'exemple des "précurseurs" de Provence.

Contactée, la direction régionale "ne souhaite pas communiquer sur ce sujet que nous gérons évidemment avec attention en interne". Jeudi 23 mars est programmée une médiation avec l'inspecteur sécurité santé au travail, au cours de laquelle "on demandera une expertise extérieure".

Laetitia GENTILI

Lundi 20 Mars 2017
www.laprovence.com

MARSEILLE

La CGT-Finances publiques 13 a déposé un droit d'alerte

Les agents des services accueil impôts des particuliers sont arrivés à saturation. La CGT-Finances publiques 13 a déposé un droit d'alerte le 2 décembre. "Le danger est constitué par un flux de contrainables très important et une situation de sous-effectif extrêmement préoccupante", pointant la CGT; une anormale dégradation de l'état de santé de certains agents liée à leur situation de travail". Jeudi 23 mars est programmée une médiation avec l'inspecteur sécurité santé au travail, au cours de laquelle le syndicat "demandera une expertise extérieure".

Région